Parc *naturel régional* **Livradois-Forez**

INVENTER UNE AUTRE VIE

Rendre les transitions socialement vivables
et économiquement viables

2026 Charte 2041

Projet de Plan du Parc

Parc naturel régional Livradois-Forez

V4.22

Une autre vie s'invente ici

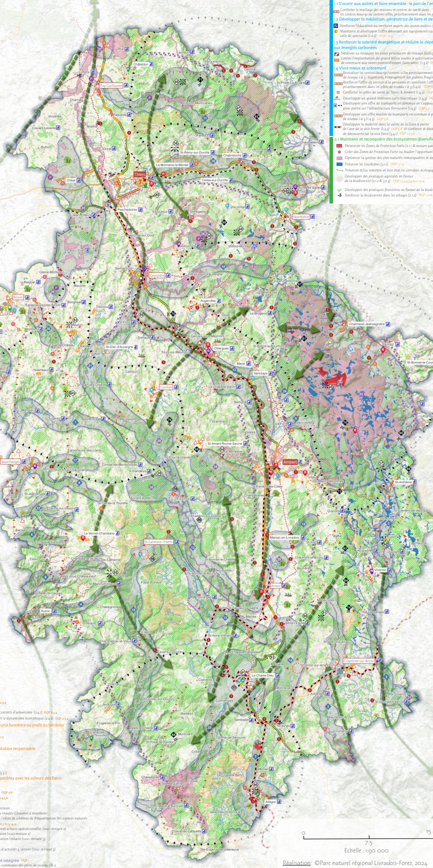

1.1 S'ouvrir aux autres et faire ensemble : le pari de l'entraide et de la coopération

- Conforter le maillage des maisons et centres de santé dans les centres-bourgs ou centres-villes, prioritairement dans les pôles de niveau 1 à 3 (1.1.1)

1.2 Développer la médiation, génératrice de liens et de sens

- Renforcer l'éducation au territoire auprès des jeunes publics (1.2.1) OQP 1,4,15
- Maintenir et développer l'offre émanant des équipements culturels structurants : salle de spectacles (1.2.2) OQP 1,4,15

1.3 Renforcer la sobriété énergétique et réduire la dépendance aux énergies carbonées

- Préserver ou restaurer les zones prioritaires de réseaux écologiques nocturnes (1.3.1) OQP 10,15
- Limiter l'implantation du grand éolien soumis à autorisation environnementale ou permis de construire aux zones potentiellement favorables (1.3.2) OQP 1,2,12,15

1.4 Vivre mieux et sobrement

- Revitaliser les centres-bourgs/centres-villes prioritairement dans les pôles de niveau 1 à 3 : logements, hébergement des publics fragiles (1.4.1) OQP 3,8
- Renforcer l'offre de services à la personne et consolider l'offre de commerces de proximité, prioritairement dans les pôles de niveau 1 à 3 (1.4.2) OQP 1,6,8,10
- Conforter les pôles de santé de Thiers & Ambert (1.4.2) OQP 1,6,8,10
- Développer un grand itinéraire cyclo touristique (1.4.3) OQP 5,6
- Développer une offre de transports en commun en s'appuyant pour partie sur l'infrastructure ferroviaire (1.4.3) OQP 5,6
- Développer une offre maillée de transports en commun à partir des pôles de niveau 1 à 3 (1.4.3) OQP 5,6
- Développer la mobilité dans la vallée de la Dore à partir de l'axe de la voie ferrée (1.4.3) OQP 5,6 et conforter et développer l'offre de tourisme de découverte sur la voie ferré (3.4.1) OQP 1,4,5,6

2.1 Maintenir et reconquérir des écosystèmes diversifiés et fonctionnels

- Pérenniser les Zones de Protection Forte (2.1.1 & mesure particulière loisirs motorisés) OQP 1,7,14
- Créer des Zones de Protection Forte ou étudier l'opportunité d'une protection (2.1.1) OQP 1,7,14
- Optimiser la gestion des sites naturels remarquables et des milieux associés (2.1.1) OQP 1,7,14
- Préserver les tourbières (2.1.1) OQP 1,7,14
- Préserver et/ou remettre en bon état les corridors écologiques (2.1.2) OQP 1,2,10
- Développer des pratiques agricoles en faveur de la biodiversité (2.1.2 & 3.2.3) OQP 1,2,3,4,7,9,10,11,13,14
- Développer des pratiques forestières en faveur de la biodiversité (2.1.2 & 3.1.2) OQP 1,2,10,12,13
- Renforcer la biodiversité dans les villages (2.1.2) OQP 1,2,10,12,13

Périmètre d'étude

Armature territoriale

Thiers	Pôle principal	1
Billom	Pôle relais	2
Allègre	Pôle de proximité	3
Sauviat	Commune rurale	

Objectif de Qualité Paysagère

- OQP 1 Ménager les espaces naturels et renforcer leur présence culturellement
- OQP 2 Lire les paysages de l'eau pour en assurer la ressource
- OQP 3 Révéler et réinventer les patrimoines vernaculaires
- OQP 4 Dévoiler les sites d'intérêt paysager
- OQP 5 Investir les paysages de la vallée de la Dore
- OQP 6 Déployer l'itinérance pour la redécouverte des paysages
- OQP 7 Affirmer les paysages de l'alimentation
- OQP 8 Accueillir le vivant dans les espaces urbanisés
- OQP 9 Valoriser et maintenir les points de vue pour comprendre les paysages
- OQP 10 Raviver les paysages de la nuit
- OQP 11 Retrouver du commun pour la préservation des ressources
- OQP 12 Maintenir un couvert forestier continu et varié
- OQP 13 Rééquilibrer les paysages de clairières
- OQP 14 Préserver et renforcer le maillage bocager
- OQP 15 Accompagner la mutation des paysages de l'énergie

2.2 Modérer l'usage des ressources en fonction de leur disponibilité

- Atteindre sur l'ensemble du territoire le bon état quantitatif et qualitatif des masses d'eau superficielles (2.2.1) OQP 2
- Protéger et restaurer les zones humides (2.2.1) OQP 2
- Réutiliser et/ou renaturer les sites de friches (2.2.2) OQP 2,8,13
- Conditionner l'extension des carrières dans les espaces de forte valeur patrimoniale au fait que l'exploitation n'altère pas les patrimoines et fasse l'objet d'une intégration environnementale et paysagère optimale (2.2.3) OQP 3

2.3 Accompagner une évolution des paysages fondée sur leur singularité et les transitions

Préserver les structures paysagères emblématiques (2.3.1) OQP 1,2,3,5,6,7,8,10,11,12,13,14,15

- Le couvert forestier continu et varié
- La mosaïque agricole
- Les secteurs de haies, arbres isolés et d'alignement
- Les clairières
- L'agriculture vivrière
- Les bourgs vivants
- Les silhouettes de bourg
- Le patrimoine ferroviaire
- Les ripisylves
- Les milieux humides
- Les tourbières
- L'obscurité et la voie lactée

Préserver les sites d'intérêt paysager (2.3.2) OQP 1,2,3,4,5,6,9,10,11,12,13,14,15

- Les vallons confidentiels
- Les sites naturels paysagers
- Les belvédères
- Les cols
- Les clairières emblématiques
- Les balcons paysagers

2.4 Préserver et valoriser les patrimoines batis et culturels

- Garantir l'actualisation et l'évolution des Sites Patrimoniaux Remarquables (2.4.1) OQP 2,3,4
- Adapter les périmètres de protection au titre des Monuments Historiques en réalisant des Périmètres Délimités des Abords en parallèle de l'élaboration et de la révision des documents d'urbanisme (2.4.1) OQP 2,3,4
- Moderniser les espaces muséographiques fondés sur les savoir-faire locaux, l'innovation et le dynamisme économique (2.4.2) OQP 2,3,4

3.1 S'organiser collectivement pour gérer, préserver et valoriser localement la ressource forestière au profit du territoire

- Caractériser la valeur patrimoniale des forêts anciennes (3.1.2) OQP 1,2,12,13
- Développer des pratiques forestières en faveur de la biodiversité (2.1.2 & 3.1.2) OQP 1,2,10,12,13
- Maintenir, soutenir, valoriser et promouvoir le réseau des scieries de services (3.1.3) OQP 3

3.2 Mailler le territoire de fermes robustes et attractives, supports d'une alimentation responsable et garantes d'un cadre de vie préservé

- Maintenir les outils agro-alimentaires structurants (3.2.1) OQP 7,8,11

3.3 Pérenniser un tissu d'activités économiques attractif et varié

- Positionner de nouvelles zones d'activités prioritairement dans les pôles de niveau 1 & 2 (3.3.1)

3.4 Structurer, développer, accueillir des activités touristiques et de loisirs compatibles avec les valeurs des Parcs et la préservation des patrimoines

- Développer un grand itinéraire cyclo touristique (3.4.1) OQP 1,4,5,6
- Développer la mobilité dans la vallée de la Dore à partir de l'axe de la voie ferrée (1.4.3) OQP 5,6 et conforter et développer l'offre de tourisme de découverte sur la voie ferrée (3.4.1) OQP 1,4,5,6

Mesures particulières

Réduire les impacts des loisirs motorisés sur les espaces naturels OQP 1

- Arrêté municipal de réglementation de la circulation des véhicules à moteur à maintenir
- Arrêté préfectoral de réglementation de la circulation des véhicules à moteur sur les Hautes-Chaumes à maintenir
- Secteur à enjeux pour l'identification de secteurs à enjeux prioritaires devant faire l'objet de schémas de fréquentation des espaces naturels

Faire du Livradois-Forez un modèle d'urbanisme sobre et désirable OQP 2,3,6,7,8,13,14,15

- Déployer prioritairement sur les pôles de niveau 1 à 3, des stratégies de renouvellement urbain opérationnelles (sous-mesure 2)
- Requalifier en priorité les linéaires dégradés dans les secteurs d'intensification urbaine (sous-mesure 2)
- Maintenir une perméabilité écologique et paysagère au sein des espaces d'urbanisation linéaire (sous-mesure 3)
- Maintenir les coupures vertes sans construction ni équipement (sous-mesure 3)
- Encadrer le développement et la requalification des stations de montagne et parcs d'activités 4 saisons (sous-mesure 3)
- Réutiliser et/ou renaturer les sites de friches

Limiter la publicité et optimiser l'information par une signalétique sobre et intégrée OQP 1

- Limiter la réintroduction de la publicité en agglomération, uniquement aux seules communes des pôles de niveau 1 & 2, présentant une forte densité de services, commerces et d'activités, sous condition d'un Règlement Local de Publicité
- Intégrer dans les projets d'aménagement ou de restructuration des stations de montagne, des parcs d'activités 4 saisons et des cols concernés par des activités de pleine nature, les différents dispositifs de signalétique et d'information en tenant compte de la fragilité et singularité des Hautes-Chaumes du Forez

0 — 7.5 — 15 km

Echelle : 1:90 000

N

Réalisation : ©Parc naturel régional Livradois-Forez, 2024
Sources : IGN, INPN, SPOT Theïa, DREAL Auvergne Rhône-Alpes, CEN Auvergne, CEN Rhône-Alpes, CD42,43,63, INSEE, Forum des Marais Atlantique, Parc naturel régional Livradois-Forez

Patrimoine naturel

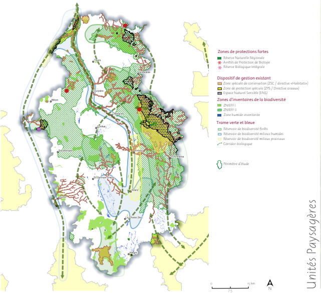
Zones de protections fortes
Réserve Naturelle Régionale
Arrêtés de Protection de Biotope
Réserve Biologique Intégrale
Dispositif de gestion existant
Zone spéciale de conservation (ZSC / directive «Habitats»)
Zone de protection spéciale (ZPS / Directive oiseaux)
Espace Naturel Sensible (ENS)
Zones d'inventaires de la biodiversité
ZNIEFF I
ZNIEFF II
Zone humide inventoriée
Trame verte et bleue
Réservoir de biodiversité forêts
Réservoir de biodiversité milieux humides
Réservoir de biodiversité milieux prairiaux
Corridor écologique
Périmètre d'étude
0
7.5
15 km
N

Unités Paysagères

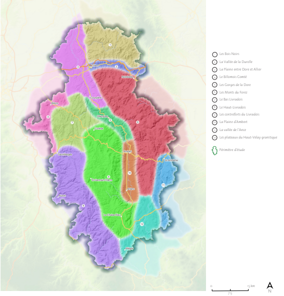

Patrimoine bâti, géologique et paysager

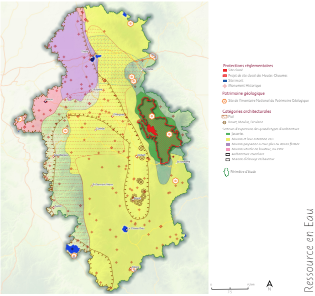
Protections réglementaires
Site classé
Projet de site classé des Hautes-Chaumes
Site inscrit
Monument Historique
Patrimoine géologique
Site de l'Inventaire National du Patrimoine Géologique
Catégories architecturales
Pisé
Rouet, Moulin, Féculerie
Secteurs d'expression des grands types d'architecture
Jasseries
Maison et leur extention en L
Maison paysanne à cour plus ou moins fermée
Maison viticole en hauteur, ou estre
Architecture coutelière
Maison d'élevage en hauteur
Périmètre d'étude
0
7.5
15 km
N

Ressource en Eau

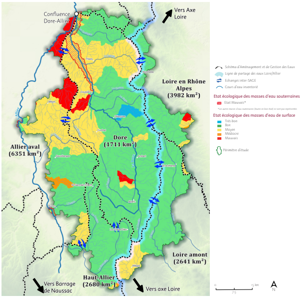
Confluence Dore-Allier
Vers Axe Loire
Loire en Rhône Alpes (3982 km²)
Allier aval (6351 km²)
Dore (1711 km²)
Loire amont (2641 km²)
Haut-Allier (2680 km²)
Vers Barrage de Naussac
Vers axe Loire
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
Ligne de partage des eaux Loire/Allier
Echanges inter-SAGE
Cours d'eau inventorié
Etat écologique des masses d'eau souterraines
Etat Mauvais*
*Les autres masses d'eau souterraines (toutes en bon état) ne sont pas représentées
Etat écologique des masses d'eau de surface
Très bon
Bon
Moyen
Médiocre
Mauvais
Périmètre d'étude
0
7.5
15 km
N

Espaces forestiers et agricoles

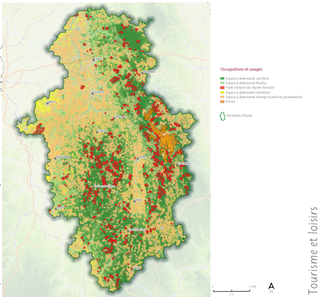
Occupations et usages
Espace à dominante conifères
Espace à dominante feuillus
Forêt relevant du régime forestier
Espace à dominante céréalière
Espace à dominante élevage et prairies permanentes
Estives
Périmètre d'étude
0
7.5
15 km
N

Tourisme et loisirs

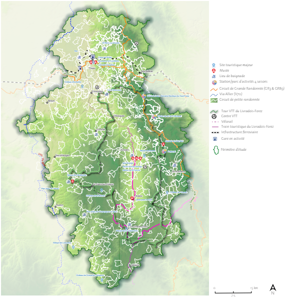
Site touristique majeur
Musée
Lieu de baignade
Station/parc d'activités 4 saisons
Circuit de Grande Randonnée (GR3 & GR89)
Via Allier (V70)
Circuit de petite randonnée
Tour VTT du Livradois-Forez
Centre VTT
Vélorail
Train touristique du Livradois-Forez
Infrastructure ferroviaire
Gare en activité
Périmètre d'étude
0
7.5
15 km
N